

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 27 mai 2020

Présentation des comptes 2019

Les comptes 2019 enregistrent un excédent de revenus de CHF 265'212.52. L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique notamment par des revenus d'impôts exceptionnellement élevés. La marge d'autofinancement opérationnelle se monte à CHF 6.8 millions. A cela s'ajoutent des revenus extraordinaires (versement concernant une partie de la taxe sur les infrastructures communautaires du plan de quartier « P41 les entrepôts » et un dividende extraordinaire versé par SIE SA dont la Ville est actionnaire), ce qui porte la marge d'autofinancement totale à CHF 10.1 millions. Ainsi, les investissements réalisés en 2019 n'ont pas nécessité de recours à l'emprunt.

Les comptes 2019 enregistrent un excédent de revenus final de CHF 265'212.52. Si ce résultat est meilleur que prévu, il s'explique d'une part, par un suivi attentif des frais de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité qui ont pu être maintenus en dessous des prévisions budgétaires et d'autre part, grâce à des revenus d'impôts exceptionnellement élevés dont on peut s'attendre à ce qu'ils restent occasionnels (impôt sur le bénéfice des personnes morales).

Le total des charges s'élève à CHF 118.5 millions et le total des revenus s'élève quant à lui à CHF 118.8 millions. Le volume des impôts, supérieur aux prévisions, corrige naturellement la péréquation tant horizontale que verticale pour 2019. La Ville s'attend dès lors à une augmentation de sa participation à la facture sociale et à un retour en faveur du fonds de péréquation horizontal. Ces différents éléments ont fait l'objet de provisions.

Parmi les principales dépenses d'investissements, on peut relever notamment la poursuite des travaux de rénovation au collège Maurabia et à Château 17. Ces investissements nets ont pu être financés à hauteur de 60.67 % par la marge d'autofinancement dégagée en 2019. Compte tenu des liquidités disponibles en début d'exercice et de la marge d'autofinancement, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

Cependant, les investissements réalisés restent très inférieurs à la planification établie pour des raisons hors de contrôle de la Municipalité (par exemple le projet du tram). Ceux qui n'ont pu être concrétisés ne sont que repoussés. Cette situation impactera plus fortement les comptes des prochaines années.

La Ville de Renens va donc poursuivre ces prochaines années son développement pour le bien-être de sa population, avec une augmentation progressive mais maîtrisée de ses charges et ce, en tenant compte d'un environnement particulièrement incertain au niveau des finances publiques pour l'entier des communes du Canton.

Renseignements:

Jean-François Clément

Syndic - 079 645 79 77